

De: Mairie Malansac
Envoyé: jeudi 7 juin 2018 08:29
À: Francoise Gautier
Objet: TR: lettre au commissaire enquêteur
Pièces jointes: Numérisation_20180606.png

De : sonia gautier [mailto:sonia.gautier9@orange.fr]
Envoyé : mercredi 6 juin 2018 23:22
À : Mairie Malansac
Objet : lettre au commissaire enquêteur

Madame La Commissaire enquêteur

Veillez trouver ci joint ma lettre d'opposition au projet éolien.

Cordialement

Sonia Gautier

166

Mme GAUTIER Sonia

« La maillardière »

56220 PLUHERLIN.

Pluherlin, le 6 juin 2018

A Madame le Commissaire Enquêteur

Objet : Opposition au projet de parc éolien du dit Moulin Neuf sur la commune de Malansac.

Madame,

Je me permets de vous faire part de mon avis défavorable au projet de parc éolien sur la commune de Malansac.

Je suis une maman de deux enfants et nous sommes, avec mon mari, propriétaires d'une maison depuis 2003 dans le périmètre rapproché du projet.

Nous avons souhaité nous installer à Pluherlin dans un cadre champêtre et préservé afin de bénéficier du calme et de la proximité d'un village de campagne, en particulier celui de Rochefort en Terre.

La communauté de commune de Questembert met en avant un habitat naturel et un cadre de vie agréable. Cette démarche est assumée de manière financière (financement du complexe du moulin neuf), également publicitaire (voir le dernier bulletin) et touristique. Je trouve que l'éco-visibilité de l'éventuel futur parc éolien peut provoquer une contrainte touristique engendrant une perte financière, et un impact paysager négatif pour nos communes.

Comme beaucoup d'entre nous, je m'interroge sur notre dépendance et notre avenir énergétique (nucléaire, pétrolier, éolien, photovoltaïque). Ce projet m'a permis de me documenter et de me positionner sur une énergie verte. En outre, ce projet pourrait également porter préjudice à la faune (chauve-souris) mais aussi à l'économie de Pluherlin, Malansac, Rochefort en Terre et Saint Gravé. La mise en place d'un parc photovoltaïque sur le site de Malansac me semble être une belle alternative à ce projet éolien qui à mon sens ne présente que des inconvénients (sociaux, financiers et paysagers).

Ces aspects négatifs ont d'ailleurs été bien intégrés par les différents conseils municipaux qui ont émis un avis défavorable à ce projet.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas donner un avis favorable à ce projet et vous prie, Madame le commissaire, de recevoir mes sincères salutations.

Sonia GAUTIER